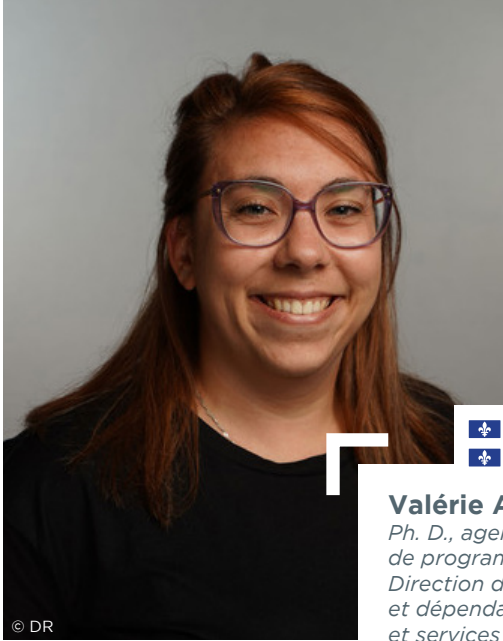




Valérie Aubut

Ph. D., agente de planification, de programmation et de recherche, Direction des programmes santé mentale et dépendance, Centre intégré de santé et services sociaux de l'Outaouais, Québec

& Mathieu Goyette

Ph. D., psychologue et professeur, Département de sexologie, université du Québec à Montréal, Québec

L'IMPORTANCE DES LIENS SOCIAUX CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES JUDICIARISÉES

Tout comme dans certains pays de la francophonie, les milieux de pratique du Canada doivent composer avec le vieillissement de sa population et les établissements carcéraux n'échappent guère à cette tendance (Strimelle, 2022). En raison des conditions de détention jugées difficiles et d'un parcours de vie marqué par une consommation problématique de substances, les personnes détenues sont considérées dès 50 ans comme étant «âgées» puisqu'elles présentent précocement des conditions gériatriques qui se retrouvent chez les personnes âgées de plus de 65 ans de la population générale (Merkt *et al.*, 2020). Alors que 26 % des personnes incarcérées sont âgées de 50 ans et plus, cette proportion atteint un peu plus de 40 % en communauté, souvent après plusieurs années en détention (Sécurité publique Canada, 2024). Les autorités correctionnelles canadiennes sont ainsi confrontées à une croissance de la proportion de personnes âgées judiciarisées (PAJ) sous leur surveillance (Strimelle, 2022).

Pour les PAJ, le retour en société s'intègre dans le processus de réintégration sociocommunautaire qui se définit comme un processus d'adaptation multidimensionnelle qui vise à réintégrer la personne dans son milieu, sa communauté et plus largement la société (Bérard, 2015). Les relations sociales sont une composante centrale de ce processus. Elles permettent de former des liens avec ses pairs, sa famille et les membres de sa communauté (Best, 2019). Or, les nombreuses années passées en détention combinées au parcours de consommation transforment le réseau social des PAJ (Wyse, 2018). Revenir en société demande de reconstruire, entre autres, son réseau social (Guenat, 2016). L'avancée en âge amène également des changements relationnels, tels que l'effritement du réseau en raison des décès (Vézina *et al.*, 2021). Par conséquent, comment les PAJ rebâtissent-elles les liens sociaux une fois de retour en société après plusieurs années en détention ?

Nous avons mené une étude qui visait à comprendre les représentations sociales des PAJ qui ont un passé de consommation problématique quant à leur processus de réintégration sociocommunautaire. Nous avons réalisé des entretiens individuels auprès de 22 PAJ, hommes et femmes, en moyenne âgées de 63 ans et qui sont abstinentes depuis treize ans en moyenne.

Les PAJ rencontrées considèrent que leur retour en société est l'occasion de reconstruire leurs relations sociales. Elles ont pris conscience des conséquences de leur criminalité et de leur consommation subies par leurs proches. Cette prise de conscience agit comme une source de motivation pour délaisser définitivement la criminalité et rebâtir les liens en se basant sur la présence, la confiance et l'honnêteté. Par exemple, Régis explique qu'il a décidé de cesser sa consommation et qu'il tente de délaisser les comportements criminels pour être présent et prendre soin de sa conjointe qui est demeurée à ses côtés malgré les blessures. Pour d'autres PAJ, il s'agit de laisser le temps à leurs proches d'être prêts à reprendre contact avec elles et de faire preuve de patience. Comme Lisette l'évoque, cela a pris du temps à ses enfants de lui pardonner ses gestes. Cependant, ils ont vu les changements qu'elle a réalisés et ont repris contact avec elle.

Du côté de l'amitié, les PAJ jugent plus difficile de développer de nouveaux liens qui passent par

le travail et les activités. Bien qu'elles rencontrent certains défis associés à leur âge pour se trouver un emploi (ex. non-embauche de personnes âgées de 60 ans et plus), l'implication dans diverses activités incluses dans la participation sociale leur permet de tisser des liens sociaux avec les membres de la communauté. Parmi les activités, notons la lecture, l'écriture, le sport ou encore la participation à des groupes d'entraide. Pourtant, leur judiciarisation et le respect des conditions imposées, notamment ne pas être en contact avec des personnes judiciarisées, agissent comme une épée de Damoclès. Comme Guy l'explique, devenir ami avec une personne amène à devoir lui demander si elle est judiciarisée, afin de respecter les conditions de sortie. Il s'agit de questions considérées comme intrusives et qui le conduisent à dévoiler sa propre situation.

En conclusion, les PAJ sont encouragées à développer leur réseau lors de leur retour en société. En plus d'être un facteur de protection pour diminuer les risques de récidive, le réseau social chez les PAJ procure aussi un soutien (Bélanger *et al.*, 2016 ; Best, 2019). Or, l'avancée en âge complique ce développement. Il apparaît nécessaire de s'inspirer des pratiques ancrées dans le domaine de la gérontologie, misant, par exemple, sur les divers types de participation sociale pour susciter des connexions qui apportent l'espoir de faire partie intégrante de sa communauté et de la société (Aubut, 2023 ; Best, 2019).

Bibliographie

- **Aubut, V. (2023).** Le processus de réintégration sociocommunautaire des personnes âgées judiciarisées qui ont un parcours de consommation problématique de substances psychoactives : Les représentations sociales d'hommes et de femmes. université du Québec à Trois-Rivières.
- **Bélanger, E., Ahmed, T., Vafaei, A., Curcio, C. L., Phillips, S. P., & Zunzunegui, M. V. (2016).** Sources of social support associated with health and quality of life : A cross-sectional study among Canadian and Latin American older adults. *BMJ open*, 6(6), e011503.
- **Bérard, F. (2015).** La (ré)intégration sociale et communautaire : Socle de la réhabilitation des personnes contrevenantes. Position de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ). (p. 17-17).
- **Best, D. (2019).** Pathways to Recovery and Desistance : The role of the social contagion of hope. Policy Press.
- **Guenat, C. (2016).** Le retour en communauté des détenus âgés : Entre marginalisation et insertion, des expériences plurielles. (p. 112). université de Montréal.
- **Merkt, H., Haesen, S., Meyer, L., Kressig, R. W., Elger, B. S., & Wangmo, T. (2020).** Defining an age cut-off for older offenders : A systematic review of literature. *International Journal of Prisoner Health*, 16(2), 95-116.
- **Sécurité publique Canada. (2024).** Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 2022 (p. 205). Gouvernement du Canada.
- **Strimelle, V. (2022).** Le service correctionnel canadien face au vieillissement carcéral : Problématiser l'invisible et répondre à l'impensé (1994-2020). *Champ pénal/Penal field*, 27.
- **Vézina, J., Cappeliez, P., & Landreville, P. (2021).** Psychologie gérontologique. (4e édition, p. 232.). Chenelière Éducation.
- **Wyse, J. (2018).** Older Former Prisoners' Pathways to Sobriety. *Alcoholism Treatment Quarterly*, 36(1), 32-53. <https://doi.org/10.1080/07347324.2017.1355222>